

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 3

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le théâtre de Genève doit beaucoup à la munificence de cet homme généreux. Ainsi, la seule soirée de la *Damnation de Faust* lui a coûté de 26 à 27 mille francs. Massenet, Saint-Saëns et d'autres grands artistes ne seraient jamais venus sans son concours, et il entre pour la plus grande part dans la commandite qui permet au théâtre de marcher.

A côté de cela, on cite de nombreux traits de générosité de la part de ce philanthrope, aimé et estimé de tous à Genève, sa ville de prédilection.

L. M.

Le Jeu.

Un penseur démontre comme suit qu'au jeu il se perd toujours plus d'argent qu'on n'en gagne.

Sur cent joueurs, il y a soixante-dix perdants. Perdre de l'argent, c'est renoncer à une somme équivalente de bien-être. Nous ajouterons que le joueur qui perd et celui qui gagne perdent en s'attachant au tapis vert leurs habitudes de travail, d'économie, d'industrie et d'ordre. Le joueur cesse de travailler et de produire. Citoyen autrefois industriel et actif, il devient un malheureux et risque de devenir un malhonnête homme.

Le coup dont il se frappe rejait sur la société tout entière, qu'il écrase du fardeau de sa paresse et de son inutilité, qu'il démoralise par l'exemple.

Si l'on met en doute l'assertion, avancée plus haut, « que la majorité des joueurs perd », si l'on prétend que le seul effet du jeu est de déplacer l'argent, d'accélérer sa circulation et de faire tomber entre les mains de Pierre la somme que Jacques possédait auparavant, nous ne pouvons réfuter cette assertion que par des formules dont un mathématicien célèbre avait fait usage avant nous.

Une somme perdue par tel individu est gagnée par tel autre; la fortune de l'un s'accroît, dans l'opinion du vulgaire, de tout ce que celle de l'autre perd. Mais, par une règle dont l'explication se trouve dans tous les éléments d'algèbre, la proportion entre la somme perdue et la fortune du perdant est invariablement plus grande que ne l'est la proportion entre la somme perdue et la fortune du gagnant; ou, pour nous exprimer d'une autre façon, le premier perd une plus grande masse de bien-être que l'autre n'en gagne.

Supposez deux joueurs disposant l'un et l'autre d'un capital de vingt mille francs. L'un des deux perd dix mille francs que l'autre gagne. Le premier n'a plus que dix mille francs, et par conséquent sa fortune est diminuée de moitié; tandis que la fortune de l'autre n'est augmentée que d'un tiers. Les chances de gain sont donc toujours inférieures aux chances de perte. Démonstration mathématique irrécusable, qui prouve que, dans ce passage du capital en question des mains d'un joueur dans celles d'un autre, il y a toujours un déficit. Le jeu est donc une déception continuelle.

On moo met ein saocesson.

L'est tot parâi on rudo affèrè què la guïerra, à ouèrè clliâo que lâi ont passâ. N'est onco rein po clliâo que lâi vont lo pêtàiru à la man, kâ, à la

guïerra coumeint à la guïerra! S'on risquè dè sè fèrè einmottâ la teta pè on coup dè palasse ào pè on boulet, eh bien, tant pis! c'est lo supplément dè la tsanson: « Mouri pou la patrie »; et on iadzo bas ein brâvo sordat, on est dè respettâ. Et pi on dit qu'on iadzo qu'on a cheintu la pudra, on n'a poàire dè rein et que mémameint lè capons et lè z'époàirâo vignont dâi z'héros. Mâ cein que y'a dè diaboliquo deïn la guïerra, c'est po lè non-combattants: po lè villio, lè fennès et lè z'eïnfans, que dussont dzourè quie quand lè z'ennemis vignont robâ, tiâ et bourlâ, et rappertsi tota la vicaille que pâovont trovâ, kâ tsacon n'a pas la malice, po sauvâ oquie, dè cé Français que fasâi boutséri ein septanta.

L'étâi pè on deçando matin dè décembre. Stu Français qu'avâi décidâ du on part de dzo dè tiâ son caïon po ne pas lo laissi âi Prussiens deïn lo cas iô sariont venus ào veladzo, et po poâi eimportâ cauquie medzaille se per hazâ sè faillâi sauvâ, avâi don sagni son pouai. Lo caïon étâi su lo trabetset et l'aviont dza lévâ lè quatre jambons quand l'est qu'on ouèrè pétolhi pè lo bas dâo veladzo. C'étâi lè Prussiens qu'arrevâvont po tsertsi oquie à medzi et ma fâi on caïon tiâ étâi dè bouna prâisa. Vo peinsâ deïn quin état l'étiont clliâo pourrès dzeins que fasont boutséri: lè fennès coumeinciron à siclliâ, à rappertsi lè z'eïnfans et à s'allâ catsi, tandi que lè z'homo, ne sachant què fèrè, restâvont quie sein budzi. Portant cé qu'avâi tiâ son caïon, à quoui cein fasâi maubin dè peinsâ que la frecachâ, la sâocesse à grelhi, lè z'atruaux et tot lo resto dè se n'anglais, allâvè répètrè clliâo tsancro dè Prussiens, eut tot per on coup 'na boune idée. L'eimpognè lo restant dè son caïon et lo portè su son lhi iô ye met assebin lè quatre jambons, que couvrè bin adrâi avoué on linsu, après quiet l'allumè onna demi-dozanna dè grantès tsandallès que met à coté d'on crucifi su 'na trabilia découtè lo lhi. Après cein va vito reduirè lo trabetset et amouellâ on pou dè nâi que dévânt à la pliace iô y'avâi dâo sang, que nion ne vâvè rein, et quand lè Prussiens arrevont, lo gaillâ sè frottè lè ge avoué on ougnion, po sè fèrè pliorâ, et sè va chetâ vai lo fornet deïn lo pâilo iô étâi lo caïon.

Quand lè Prussiens eintront po déguenautsi cauquie pedance deïn cllia maison et que vayont lè rideaux dâo lhi clliou, lo crucifi su la trabilia, lè cherdzo allumâ et lo lulu que sè lameintâvè vai lo fornet, sè peinsiron que cé cocardier avâi perdu sa pernetta, et lo sergent prussien fe fèrè harte à sè z'homo, lâo tallematsâ oquie qu'allâvè à derè: « faut respettâ lè moo »; lâo fe ferè demi-tour, et s'eïn alliront sein pi avâi robâ dè quie bailli lè dix z'hâorès à n'on canari.

Et l'est dinsè que, mémameint ein teimps dè guïerra, ne faut jamé paidrè la boula et que clliâo que sont ruzâ s'eïn tiront a dé; et cein que lo prâovè, c'est la manière coumeint cé farceur dè Français a sauvâ son caïon.

La jolie nouvelle qu'on va lire, due à la plume de M. Victor Tissot, et dont nous commençons aujourd'hui la publication, arrès y avoir été autorisés, est tirée des *Traditions et légendes de la Suisse romande*,

éditées par M. L. Vincent, à Lausanne. Cet intéressant volume, dont il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires, contient un choix de 22 nouvelles et légendes, dont *Le dernier des Villaz* pourra donner une idée. — En vente chez les principaux libraires de la Suisse romande et au bureau du *Conteur vaudois*. — Prix, 3 francs.

Le dernier des Villaz.

I

Il y a peu de lignes de chemins de fer qui, sur un parcours aussi restreint, offrent une telle diversité de points de vue que la ligne de Lausanne à Berne. Après avoir gravi les vignobles ensoleillés de Lavaux, que le Léman reflète dans ses flots, et traversé le viaduc de la Paudèze, la locomotive pénètre dans le sein de la montagne et en ressort pour se trouver en face d'une mise en scène toute nouvelle : des prairies plantureuses et riantes, ombragées d'arbres fruitiers, parsemées de belles fermes, se déroulent à droite et à gauche ; le Jura se dessine à l'horizon, et les sapins étendent leurs vertes draperies sur le faite des collines. Bientôt le château d'Oron se montre aux regards, avec ses hautes murailles et son air hautain. Plus loin, c'est Rue, charmante petite ville qui épanouit ses blanches maisons sur un monticule. Voici Romont, avec sa tour qui ressemble à un point d'exclamation, ses remparts troués comme une vieille cuirasse de guerre, et ses peupliers au feuillage d'émeraude. Dix minutes après avoir quitté cette station, le train s'arrête de nouveau, et les conducteurs courent le long des wagons en criant avec cette intonation qui leur est particulière : « Villaz-St-Pierre ! »

Si, à ce moment, vous mettez la tête à la portière, vous aurez devant vous un grand et beau village, dont l'église presque neuve dresse sa flèche étincelante dans le ciel bleu. Les maisons, aux toits de tuiles rouges, sont solides et spacieuses ; elles se groupent très pittoresquement à l'ombre de pommiers et de noyers touffus, et devant chacune d'elles s'étend un jardin embaumé qui ressemble à une immense corbeille de fleurs. La plupart des fenêtres ont conservé leurs petites vitres losangées de plomb, mais quand, par un jour de printemps ou d'été, elles sont ouvertes au soleil, il s'en échappe un parfum de tranquillité et de bien-être qui vous charme et vous séduit. Vous voudriez descendre à cette petite station et laisser couler le reste de votre vie au milieu de ces braves villageois qui rentrent chez eux, la pioche ou la faux sur l'épaule et la chanson à la bouche.

Ceux que frappe le gracieux aspect de ce village ne se doutent pas qu'il y a cinq ou six siècles son emplacement, comme le reste de la contrée, était couvert d'épaisses forêts, et qu'à trois lieues à la ronde, on ne rencontrait qu'une seule et unique habitation : le château des seigneurs de Villaz.

Il était vraiment superbe, ce vieux manoir s'élevant sur la croupe de la colline, avec ses hautes murailles sévères et intactes, ses girouettes criardes. ses poivrières aiguës, son préau ombragé, sa terrasse fleurie ; il dominait majestueusement les chênes et les sapins séculaires qui l'entouraient, et du sommet de ses tourelles, où nichaient les oiseaux de proie, on pouvait établir des signaux avec le manoir des comtes de Romont, perché à une heure de distance, sur un verdoyant mamelon.

Entouré de fossés profonds, mis en communication avec les bords de la Glâne par un souterrain secret, le château de Villaz était une des plus fortes positions du pays. Cependant jamais garnison ne dormit sous son toit, jamais armée ne campa dans ses environs. Son

pont-levis ne s'abaissait que devant des vassaux dociles et exacts à payer leurs redevances. Il faut dire aussi que, paresseux par nature, les seigneurs de Villaz ne cherchèrent guère l'éclat des armes. Ni remuants, ni ambitieux, ils n'éveillaient pas les susceptibilités de leurs voisins plus puissants ou plus faibles, et vivaient de la sorte en bonne harmonie avec tous.

Rodolphe de Villaz contrastait cependant avec les membres de sa famille qui l'avaient précédé ; d'un caractère tapageur et décidé, il mettait quelquefois le château sens dessus dessous, au grand chagrin de sa mère, que son inconduite avait quasi rendu folle, et au scandale des anciens serviteurs, qui n'avaient de leur vie assisté à pareilles scènes.

Les seigneurs des alentours se donnaient rendez-vous chez Rodolphe comme en un lieu de réjouissances et de plaisirs. On organisait de grandes parties de chasse, et lorsqu'on en revenait chargé de gibier de toute espèce, on mettait la broche devant le feu, on s'installait dans les larges fauteuils de bois sculpté, on festoyait, l'orgie se prolongeait jusqu'au matin.

Au nombre des hôtes les plus assidus du château, figurait le comte de Romont. C'était un intrépide chasseur ; il arrivait avec sa meute composée d'une vingtaine de chiens, ses piqueurs, ses veneurs ; de temps à autre, sa fille l'accompagnait.

Marguerite était belle comme le jour ; semblable à la fleur dont elle portait le nom, elle rayonnait du printemps de ses dix-huit ans. Autant elle était modeste et douce sous le toit paternel, soit qu'elle s'agenouillât à côté de sa mère pour prier à la chapelle, soit qu'elle prît part aux travaux ou aux récréatives causeries de la veillée, — autant elle était fière et hardie dès qu'elle se sentait emportée à travers l'espace par son cheval blanc. C'est alors qu'il fallait la voir pour l'admirer dans toute sa beauté. Ses yeux noirs brillaient, vifs comme l'éclair, ses lèvres entr'ouvertes découvraient deux rangées de dents perlées ; et sur son cou, contrastant avec la pure blancheur de sa peau, flottaient librement ses longs cheveux couleur de jais. De ses mains petites et nerveuses, elle retenait les rênes dans un mouvement élégant et montrait le bout d'un pied mignon sous sa longue robe soulevée dans sa course.

Elle passait pour une chasseresse habile et intrépide. Son père, qui l'aimait à la folie, l'avait, dès l'âge le plus tendre, emmenée avec lui dans les chasses, l'habituant ainsi à la fatigue et au mépris du danger. Son sangfroid et son courage faisaient l'admiration de ceux qui la connaissaient.

Rodolphe de Villaz avait pour ainsi dire suivi le développement des grâces de la jeune fille. Alors qu'elle était encore enfant, il avait l'habitude de lui porter des fleurs ou des nids d'oiseaux ; maintenant qu'elle était grande, Rodolphe lui tendait l'étrier, caracolait à ses côtés, et recueillait le gibier palpitant que sa flèche avait atteint.

(A suivre.)

La nouvelle édition de l'*Annuaire du Commerce suisse*, pour 1885, par MM. Chapalay et Mottier, à Genève, vient de paraître. Nous avons parcouru ce magnifique volume de plus de 2000 pages, dans le format du grand *Bottin français*, et nous ne pouvons que féliciter les éditeurs d'un ouvrage aussi utile à notre commerce, à notre industrie, à tous les négociants, hommes d'affaires, maîtres d'hôtels, voyageurs, etc. Ce travail, qui est réellement considérable, se divise en 4 parties principales : la première destinée aux renseignements commerciaux ; la se-